

# Documents d'identité (carte d'identité)

## Enregistrement des demandes de carte d'identité

La carte d'identité suisse se commande auprès de votre commune de domicile:

### Où s'adresser

#### Bureau du Contrôle des habitants

Administration communale - 1000 Macommune

Tél. 021 000 00 00

Fax 021 000 00 00

E-mail : [ma@commune.ch](mailto:ma@commune.ch)

#### Ouverture des guichets du Bureau

les lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

et les mercredis soirs de 18h à 21h

Pour réaliser une demande de carte d'identité auprès de la commune, vous devez vous rendre au contrôle des habitants de votre commune de domicile muni d'une photographie conforme aux critères établis et vous devez prouver votre identité. Votre ancienne carte d'identité doit, le cas échéant, être annulée. Si vous avez encore besoin de votre ancienne carte jusqu'à réception de la nouvelle, celle-ci sera remise au contrôle des habitants qui vous la remettra à son tour contre l'ancienne. Sinon, la carte vous sera directement adressée par la poste en courrier recommandé.

**Pour de plus amples informations veuillez consulter le lien fédéral**

<http://www.schweizerpass.admin.ch/pass/fr/home/ausweise/identitaetskarte.html>

# Documents d'identité (passeport)

**Enregistrement des demandes de passeport 10 et prise de rendez-vous**  
L'utilisation du site Internet : [www.biometrie.vd.ch](http://www.biometrie.vd.ch) vous garantit une démarche aisée et un traitement rapide de votre demande.

## Où s'adresser

### Centre de biométrie et des documents d'identité

Ch. de Mornex 3 bis - 1014 Lausanne

Tél. 0800 01 1291

Fax 021 316 40 55

E-mail : [info.passeport\(at\)vd.ch](mailto:info.passeport(at)vd.ch)

### Ouverture des guichets du Centre et accès téléphonique

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 non-stop  
samedi de 7h30 à 17h30 non-stop, dimanche fermé.

Pour de plus amples informations veuillez consulter le lien cantonal pour les aspects liés à la procédure cantonale

<http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privée/documents-d'identité/consultation/>

et pour les informations générales le site de la Confédération

[www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

## Nouveau passeport biométrique obligatoire (« Passeport 10 »)

En tant qu'Etat associé à Schengen, et après acceptation de son introduction en votation populaire, la Suisse délivrera à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010 des passeports biométriques uniquement. Ces derniers contiendront une photographie du visage enregistrée électroniquement et deux empreintes digitales.

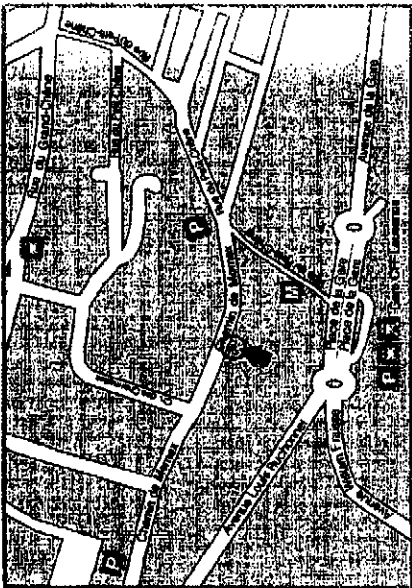
**Attention : Dès le 15 février 2010, il ne sera plus possible de commander de passeport via le Bureau du Contrôle de l'habitant !** Dès lors, si votre passeport est proche de sa date d'échéance et que vous n'avez pas le projet de vous rendre aux USA dans les cinq années à venir, il est recommandé de faire votre demande de nouveau passeport avant cette date, sachant qu'à partir du 16 février, vous devrez obligatoirement vous rendre au Centre de saisie biométrique cantonal à Lausanne. **Au prix du nouveau passeport s'ajouteront alors les coûts de transport ainsi que le temps de déplacement et d'attente aux guichets cantonaux.**

Récapitulatif	Jusqu'au 15 février 2010	Dès le 16 février 2010
	<b>Passeport 03 ordinaire</b>	<b>Passeport 10 (biométrique)</b>
	Demande auprès du Contrôle de l'habitant du lieu de domicile	Demande auprès du Centre de saisie biométrique cantonal, Chemin de Mornex 3 bis, Lausanne
Adultes > 18 ans	Fr. 125.— / 10 ans	Fr. 140.— / 10 ans
Jeunes 3-18 ans	Fr. 60.— / 5 ans	Fr. 60.— / 5 ans
Enfants 0-3 ans	Fr. 60.— / 3 ans	Fr. 60.— / 3 ans
	<b>Passeport 06 biométrique</b>	
	(exigé pour aller aux USA)	
	Demande auprès du Contrôle de l'habitant du lieu de domicile + déplacement au Centre de saisie biométrique cantonal à Lausanne	
Adultes 3 - 18 ans	Fr. 255.— / 5 ans	
Jeunes 0-3 ans	Fr. 185.— / 3 ans	

Quant à la carte d'identité, elle ne sera pas adaptée aux données biométriques et pourra continuer jusqu'à nouvel avis à être sollicitée également par l'entremise du Contrôle de l'habitant du lieu de domicile. Les demandes simultanées (passeport biométrique + carte d'identité) devront par contre être faites auprès du Centre de saisie biométrique.

Les passeports 06 et 03 restent valables jusqu'à leur date d'échéance même suite à l'introduction du nouveau passeport biométrique. Il convient encore de signaler que chaque pays détermine librement les conditions d'entrée sur son territoire et qu'il incombe aux voyageurs de se renseigner sur les prescriptions liées aux documents d'identité et aux éventuels visas d'entrée avant de s'y rendre.

Où se rendre pour obtenir le passeport biométrique ?



**Centre de biométrie, Chemin de Morax 3bis, Lausanne**

300 mètres de la Gare CFF Lausanne

**Parings:** Alpha-Palmiers, Grand-Chêne, Montbenon, Gare CFF

**Bus:** Métro M2, TL lignes 1, 3, 21

**Heures d'ouvertures du Centre:**

Lu-ve 7 h 30 – 18 h 30 non-stop

Sa 7 h 30 – 17 h 30 non-stop

Di fermé

tél.: 0800 01 1291



**PASSEPORT  
BIOMÉTRIQUE  
MARCHÉ À  
SUIVRE**

## Information générale

**Centre de biométrie, Chemin de Morax 3bis, Lausanne**  
tél.: 0800 01 1291

**Site pour effectuer sa demande de passeport biométrique:**  
[www.biometrie.vd.ch](http://www.biometrie.vd.ch)

**Site du canton de Vaud:**  
<http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/documents-dlident>

**Site de la Confédération:**  
<http://www.passeportsuisse.ch>

**Pour toute question concernant l'établissement du passeport biométrique dans le canton de Vaud:**  
[info@passeport.vd.ch](mailto:info@passeport.vd.ch)  
tél.: 0800 01 1291

## Comment faire pour obtenir le passeport biométrique ?

### Par Internet

La démarche est à la fois simple et efficace. La procédure est la suivante :

- 1) enregistrer votre demande de passeport biométrique en ligne (24h/24) à l'adresse <http://www.biometrie.vd.ch>
- 2) une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un formulaire à remplir et à renvoyer par messagerie électronique. Après l'enregistrement de votre demande, vous recevrez une confirmation à votre adresse e-mail, confirmation qui vous permettra de prendre rendez-vous, également par Internet, au Centre de biométrie pour l'enregistrement de vos données biométriques (empreintes digitales, photo).

### Par téléphone

Les personnes ne disposant pas d'Internet ont la possibilité de faire enregistrer leur demande de passeport biométrique par téléphone au 0800 01 1291. Un rendez-vous au Centre de biométrie leur sera fixé.

**ATTENTION : les personnes qui se présentent au Centre de biométrie sur rendez-vous ont la priorité sur celles qui n'ont pas enregistré leur demande et dès lors pas reçu de rendez-vous.**

**CELLES-CI COURRENT LE RISQUE D'UNE ATTENTE PROLONGÉE!**

### La suite

Vous ne pourrez pas posséder deux passeports en même temps, soit l'ancien (03 ou 06) et le nouveau (biométrique 10). En principe, vous devrez rendre l'ancien passeport le jour de votre passage au Centre de biométrie. Votre nouveau passeport vous sera alors envoyé directement à domicile. Cependant, si vous êtes dans l'obligation d'utiliser votre ancien passeport, vous pourrez exceptionnellement le conserver jusqu'à l'obtention du nouveau, ce dernier vous étant remis par le contrôle des habitants de votre commune ou au Centre de biométrie.

**Pour l'ensemble de la démarche, comptez environ trois semaines avant de recevoir votre passeport biométrique.**

## Comment cela se passe-t-il pour les familles ?

Tous les membres d'une même famille désirant voyager dans un pays exigeant le passeport biométrique doivent posséder chacun leur passeport biométrique. Cela signifie que parents et enfants - bébés y compris - doivent se présenter en personne pour enregistrer leurs données personnelles (photo, empreintes digitales) au Centre de biométrie de Lausanne.

## Pour quels pays faut-il une carte d'identité, un passeport, un visa ?

Ces renseignements sont fournis par l'ambassade, le consulat du pays concerné ou par les agences de voyage.

Voir : [www.eda.admin.ch/eda/fr/home/reps.html](http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/reps.html)

	Union européenne	Etats-Unis
Carte d'identité		
Passeport 03 établi avant le 26.10.2006		
Passeport 03 établi après le 26.10.2006		
Passeport provisoire		
Passeport 06		
Passeport 10		

■ = accepté ■ = non-accepté (attention: exceptions possibles) Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2010

## Pourra-t-on obtenir un passeport biométrique provisoire ?

Il n'existera pas de passeport biométrique provisoire.

## Et la carte d'identité ?

Contrairement au passeport, la carte d'identité actuelle n'est soumise à aucun changement. Elle continuera à être émise sans données biométriques. Sa commande sera enregistrée par le contrôle des habitants de votre commune de domicile ou, pour les habitants de Lausanne, par le Centre de biométrie.

**Quelles sont les données personnelles indispensables pour enregistrer sa demande de passeport biométrique ?**

**Combien coûte le passeport biométrique et quelle est sa durée de validité ?**
